



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

3 0 JAN. 2019

DU BRABANT WALLON Greffe

N° d'entreprise : 0449 339 080

Dénomination

(en entier): NEUVILLE REAL ESTATE

(en abrégé) :

Forme juridique: Sociéte anonyme

Adresse complète du siège : Place Ovide Decroiy 1 boîte 1-2, 1410 Waterloo

Objet de l'acte :

A. Extrait du procès-verbal des résolutions de l'actionnaire unique du 22 janvier 2019

- 1. L'actionnaire unique confirme d'avoir pris note des lettres de démission de Monsieur Serge Barbieux et de Madame Danielle Dinck concernant leur démission en tant gu'administrateur avec effet au 22ième Janvier 2019. L'actionnaire unique décide d'accepter ces démissions
- 2. L'actionnaire unique décide de nommer les personnes suivantes en tant qu'administrateurs avec effet au 22ième Janvier 2019 jusqu'à la réunion annuelle qui se tiendra à 2024:
- La société anonyme « L3 INVEST », avec siège social à 9880 Aalter, Brug-Zuid 51, RPM Gand (division Gand) 0668,615,060.

L'actionnaire unique a pris note de la décision de l'administrateur de nommer, conformément à l'article 61 §2 du Code des sociétés, - Monsieur Peter De Sutter, résidant à 1700 Dilbeek, Kapelstraat 79, en tant que représentant permanent dans l'exercice du mandat de l'administrateur de cette société.

Elle déclare d'accepter son mandat.

Le mandat est non rémunéré.

- Monsieur Kristof De Sutter, résidant à 8300 Knokke-Heist, Schildeken 89.

Il déclare d'accepter son mandat.

Le mandat est non rémunéré.

- B. Extrait du procès-verbal de conseil d'administration du 22 janvier 2019
- 1.Le conseil décide en effet d'aujourd'hui à transférer la siège social de la société de 1410 Waterloo, Place Ovide Decroly 1 boîte 1-2 à 6000 Charleroi, Rue de la Neuville 8.
- 2. Le conseil décide de nommer la société suivante en tant qu'administrateur délégué avec effet au 22ième Janvier 2019:

La société anonyme « L3 INVEST », avec siège social à 9880 Aalter, Brug-Zuid 51, RPM Gand (division Gand) 0668.615.060.

Ce mandat coïncide avec son mandat d'administrateur.

Elle déclare d'accepter son mandat.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé au Moniteur belge	
7	

Pour extrait analytique

L3 INVEST SA, administrateur délégué Peter De Sutter, représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du <u>Volet B</u> : <u>Au recto</u> : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).